

Jeu'di le 9 juin 2005.

a.s. Mme Anne-Lyne Boudin,
coordonnatrice du secrétariat de la commission,
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 rue Saint-Amable bureau 2.10
Québec (Qué.) G1R 6A6

215
Projet de prolongement de l'autoroute 25
entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-
Bourassa
DM31
Laval-Montréal 6211-06-080

"Projet de prolongement de l'autoroute 25 entre
l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa
par le ministère des Transport."

Je suis un citoyen préoccupé par la conservation
des milieux naturels, des milieux agricoles, par
les changements climatiques et par la planification
du territoire.

Voici mon opinion concernant ce projet:

Ce projet ajoute un lien de plus pour le transport
routier entre la rive nord, l'est de la ville de Laval,
l'est de l'île de Montréal et la rive sud, presque
en ligne droite. Ce lien permettrait d'économiser
du temps et de l'énergie pour ceux et celles qui se
dirigent dans ces directions plutôt que de faire
des détours pour parvenir à ces destinations
lorsque la circulation est fluide.

Ce lien favoriserait l'urbanisation des zones
non agricoles de l'est de la ville de Laval, de
la rive nord et de la rive sud étant donné

le peu de temps et l'accès facile pour aller de l'un à l'autre de ces points en véhicule.

Les gens s'installent en banlieue parce que les terrains et les propriétés sont moins chers que sur l'île de Montréal, pour être près de la nature, pour fuir la violence et la pollution de la ville.

La majorité de ceux qui traversent les ponts sur la rivière des Prairies aux heures de pointe du matin et du soir en automobile vivent sur l'île Jésus ou sur la rive nord et travaillent à Montréal.

Il y aura donc dans le futur plus de véhicules en circulation. Les gens ont besoin d'un véhicule en banlieue pour aller travailler, pour aller magasiner pour se déplacer vu la distance entre les résidences et les points de service.

Suite à cette urbanisation accrue les ponts et les voies dites rapides seront de nouveau congestionnés aux heures de pointe. L'échangeur Anjou, la rencontre entre l'autoroute 25 et l'autoroute 40 risque d'être particulièrement achalandée vu le lien direct entre la ville de Javal, la rive nord et la rive sud.

Étant donné que les véhicules actuels fonctionnent au pétrole cela ajoutera aux gaz à effets de serre et à leurs conséquences sur le climat que nous commençons à connaître.

Comment se produit le réchauffement de la planète?
Trop de gaz à effets de serre sont émis; les plantes
et les océans en absorbent une partie; le surplus
reste dans l'atmosphère; la température s'accroît.

Les conséquences des changements climatiques sont:
fonte de la calotte polaire, réchauffement des océans,
hausse du niveau de la mer, disparition de
certaines espèces animales, modification des
courants marins, nouvelle hausse des températures,
changement des éco-systèmes avant qu'un
nouvel équilibre soit trouvé. Cela s'étend
sur plusieurs années.

Il est question actuellement de diminuer les gaz
à effets de serre pas de les augmenter.

Les décisions prises par les gouvernements doivent
aller en ce sens.

Les projets de transport en commun pour les gens
et les marchandises doivent être prioritaires; que
le train qui fonctionne à l'électricité doit être
choisi tant qu'un substitut au pétrole n'aura
pas été trouvé.

Je pense que le développement doit être non
seulement durable mais responsable.

Que les ponts et les routes doivent demeurer
publiques.

Le piége a été aboli; ne pas le remettre.

Que les politiques devraient favoriser les gens qui demeurent près de leur lieu de travail, pas le contraire.

Que les îles Saint-Pierre et aux Vaches sur la rivièrre des Mille-Iles soient acquises pour être publiques soient conservées naturelles et servent de refuge faunique plutôt que d'être urbanisées dans un futur à venir.

Michel Aubin.